

BAREME TTC DES HONORAIRES AXELITE IMMO

Robert NOBELEN - 2021

A l'exclusion du neuf (VEFA), Commerces et Immobilier d'entreprise

Immobilier Traditionnel et Ancien

PRIX DE VENTE		TAUX
<=	100 000 €	Forfait 8 000 €
100 001 €	150 000 €	8,0 %
150 001 €	200 000 €	7,0 %
200 001 €	250 000 €	6,0 %
250 001 €	300 000 €	5,5 %
300 001 €	400 000 €	5,0 %
400 001 €	500 000 €	4,5 %
>=	500 001 €	4,0 %

Terrain à bâtir

PRIX DE VENTE		TAUX
<=	60 000 €	Forfait 6 600 €
60 001 €	90 000 €	11,0 %
90 001 €	120 000 €	10,0 %
120 001 €	150 000 €	9,0 %
150 001 €	180 000 €	8,0 %
180 001 €	210 000 €	7,0 %
>=	210 001 €	6,0 %

Les honoraires sont à charge Vendeurs, sauf convention contraire précisée dans le mandat.

Etant précisé que les commissions ci-dessus doivent être appliquées dans une majorité des transactions, il est possible d'y déroger, uniquement à la baisse, pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées (note de la DGCCRF suite à l'arrêt du 10/01/2017)


TRANSACTIONS Ancien Neuf Prestige commerce

AXELITE IMMO 14 Avenue de l'Europe 77144 Montevrain (Mame-la-Vallée) contact@axelite.fr - www.axelite.fr

AXELITE IMMO Snc - 049 222 575 000 11 NAF : 68312 - carte professionnelle n° CPI 7701 2019 000 040 163 CCI de Seine et Marne - SAS au capital de 20001 € -

N° TVA intracommunautaire : FR 82849222575 - Garantie 110 000€ sans manquement de fonds RCP : 127112485-000 122 MAM IARD - 14 Boulevard Mame et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9 -

Établissement bancaire : Société Générale Champs Bysées

 sas axelite immo